

**Compte-rendu de la Réunion du Comité Directeur**  
**du 30 juin 2020**

**Présents : Adrien Alamichel, Pascal Marc, Daniel Sorand, Marc Cayol, Luc Graillet, Caroline Fourré, Michèle Guérin, François Xavier Besne, Liliane Fermin, Didier Macé, Damien Lorieux**

**Excusés : Sylvie Nolin, Nicolas Costoux, Alan Eliot, Florence Lecoq**

**Président : Adrien Alamichel, Secrétaire de séance : Liliane Fermin**

### Actualités

Le compte-rendu de la réunion du 12 mai 2020 est approuvé à l'unanimité.

Sur décision du Comité Directeur, du fait des mesures sanitaires gouvernementales, aucun matériel club ne pourra être emprunté pour des plongées personnelles. Le matériel est réservé uniquement pour les sorties club « estivales ».

Réouverture de l'Odysée prévue début juillet. Pas d'accès à la fosse en septembre.

### Sorties

Pascal propose plusieurs sorties à Plouer - St Malo pour de l'explo & également dans le cadre de la finalisation des cursus N1 N2 N3 si suffisamment de DP / MF1.

Plouer : 4/5 juillet ; 11 au 14 juillet ; 25/26 juillet ; 17 au 21 août ; 22/23 août ; 19/20 septembre ; 26/27 septembre ; 10/11 octobre.

Séjour Martinique organisé par Paul Cléon du 18 au 25 octobre 2020 maintenu.

Plongée Erquy week-end du 12/13 septembre.

Plongée St Malo week-end du 12/13 septembre.

Fosses d'Antony septembre & octobre réservées, organisation à venir.

Toutes ces dates sont planifiées au calendrier.

Ligne d'eau période estivale 2020, demande en cours à Vert Marine, en attente de réponse.

Le CD informe les adhérents qu'ils pourront payer les sorties en CB via la plateforme Helloasso, lorsque ce moyen sera proposé par l'organisateur de la sortie.

### Retour sur la réunion de moniteurs du 16 juin 2020

La majorité des encadrants du club était présente et chacun a fait part de ses souhaits de participation aux formations de la saison prochaine.

Au cours de la réunion, Pascal présente son planning sorties Bretagne de juin à octobre.

Adrien présente son plan d'activités et formations 2020/2021.

#### ***C'Chartres Métropole Subaqua***

*Association régie par la loi de 1901 agréée Ministère Jeunesse et Sports & affiliée à la FFESSM sous le N° 27280120 le 28/10/1969. Enregistrée à la Préfecture d'Eure et Loir le 6/10/1969 sous le n° 28 100 4428 (JO n° 245 du 18/10/1969). Agréée DDJS le 31/12/1986 sous le n° 28 SU 18030. SIRET 447 961 442 00012, code APE 926C, Dénomination sociale : Subaqua Club de Chartres*  
**Complexe aquatique L'ODYSEE - Rue du Médecin Général BEYNE 28000 Chartres – [www.scc28.fr](http://www.scc28.fr)**



## **Formations et activités 2020/2021**

### Scaphandre

- Formation N1 => référent Jacques Nicolle
- Formation N2 => référent Hugues Bernard
- Formation GP/N4 => référent en cours de nomination
- Plongée jeunes => référent Harold Montaudoin.
- Secourisme (RIFAx, ANTEOR, PSC1...) => référents Céline Duval et Jean-Marc Balat
- Poursuite des formations de cadres en cours avec les équipes en place

### Apnée

- Apnéistes / Apnéistes Confirmés => Luc Graillot
- Apnéistes Experts => Caroline Fourré
- Formation des Cadres => Pierre Boulanger. Les séances du mercredi seront orientées vers la formation des cadres apnéistes.
  
- La semaine sans bloc, une fois par mois, s'insère dans la continuité pédagogique de la formation plongée scaphandre. L'entraînement est ouvert à tous les membres désirant pratiquer l'apnée et souhaitant s'orienter vers le niveau « Apnéiste » sur une ou plusieurs saisons.

Organisation des lignes d'eau pour la rentrée de septembre. Adrien a fait une demande à Monsieur Chaillou & Chartres Métropole pour la rentrée. La demande a été prise en compte et la réponse est imminente.

### **Proposition du plan d'action rentrée par Marc.**

- L'objectif est de préparer la rentrée en travaillant plusieurs critères.  
Concernant la « Plongée Jeunes », le travail consiste à utiliser les différentes formations et activités fédérales pour varier les activités aquatiques tout en répartissant les jeunes et les adultes de manière ludique. Les jeunes pourront ainsi s'épanouir par la découverte tout en gardant le goût (espérons-le) des activités subaquatiques pour longtemps.  
Le référent et son équipe pédagogique pourront organiser les séances selon ces nouvelles thématiques.

#### ***C'Chartres Métropole Subaqua***

*Association régie par la loi de 1901 agréée Ministère Jeunesse et Sports & affiliée à la FFESSM sous le N° 27280120 le 28/10/1969. Enregistrée à la Préfecture d'Eure et Loir le 6/10/1969 sous le n° 28 100 4428 (JO n° 245 du 18/10/1969). Agréée DDJS le 31/12/1986 sous le n° 28 SU 18030. SIRET 447 961 442 00012, code APE 926C, Dénomination sociale : Subaqua Club de Chartres*  
**Complexe aquatique L'ODYSSEE - Rue du Médecin Général BEYNE 28000 Chartres – [www.scc28.fr](http://www.scc28.fr)**



Marc soumet l'idée, en cas d'indisponibilité de créneaux sur l'horaire traditionnel du lundi 19h-20h30, de proposer des activités adaptées aux jeunes / ados sur un rythme de vacances scolaires.

- *Le travail de Marc a porté sur toutes les facettes de la vie du club et de nombreux points vont servir de base de travail, dans plusieurs domaines. Ils vous seront présentés lorsqu'ils seront aboutis.*

### **Présentation des nouveaux T-shirts**

- Couleur bleu de Chartres. Le logo C'Chartres Métropole Subaqua sera inscrit en bleu marine. Des modèles neutres sans logo seront disponibles pour essai à partir de septembre au bureau du club. Plusieurs tailles et coupes (homme et femme) seront proposées. Les précommandes seront enregistrées par Caroline et Luc.
- Le salon des associations se déroulera à Chartres les 6 et 7 septembre. L'emplacement n'a pas encore été fixé.
- La réunion des nouveaux arrivants est fixée le mardi 15 septembre 2020 à 20h à l'Odyssee.

### **Tour de table :**

Damien informe que les 9 blocs « air » sont actuellement en réépreuve. Une inspection des blocs Nitrox sera organisée avant l'envoi en réépreuve pour prévenir de rebuts pouvant être anticipés. Damien enverra une circulaire pour les dates de TIV.

Adrien informe travailler sur l'organisation d'une formation groupée en auto-école pour la formation B96. Les intéressés peuvent se rapprocher de lui directement.

### **Manifestations**

- L'Assemblée Générale Elective du S.C.C. est fixée le samedi 7 Novembre 2020 à Chartres.
- L'Assemblée Générale Elective Codep 28 est fixée le 10 Octobre à Chartres.
- L'Assemblée Générale Elective du Comité Centre est fixée le 20 Novembre 2020 à Tours.
- Informations à venir pour l'Assemblée Générale Elective Nationale.

Pas de questions à la suite du tour de table.

Prochaine réunion à fixer en septembre 2020.